

Communiqué de presse
20 septembre 2024

Lancement du Cyclescore un indice pour des vélos écologiques et responsables

L'ensemble des acteurs de la filière France Vélo sont heureux de pouvoir annoncer le lancement du Cyclescore. Le Cyclescore est le premier score permettant aux amateurs de cycles d'être simultanément informés sur la qualité environnementale et les conditions sociales de fabrication des vélos.

Qu'est-ce que le Cyclescore ?

Le Cyclescore évalue les vélos en fonction de divers critères environnementaux (tels que l'impact de la production, la durabilité des matériaux) et sociétaux (conditions de travail, inclusion ou égalité sur le site d'assemblage). Ce volet environnemental est noté de A à E.

Le Cyclescore est également le premier dispositif à évaluer la qualité sociale de fabrication des vélos. A travers des critères qui vont de l'égalité Femme / Homme, en passant par l'inclusion (handicap, apprentissage), le soutien apporté aux mobilités douces et le respect des droits sociaux fondamentaux, ce volet sociétal est également noté de A et E.

L'addition de ces deux volets donne un score global pour apprécier la performance environnementale et sociétale du produit. Les notations des deux volets sont vérifiées par un tiers indépendant.

Pourquoi le Cyclescore ?

Le Cyclescore repose sur la volonté, partagée par l'ensemble des acteurs de la filière :

- D'apporter une information claire et transparente aux consommateurs sur la performance environnementale et sociale de leurs cycles
- D'éclairer les producteurs sur les solutions permettant de réduire les impacts de leurs cycles (par le recours à des métaux recyclés, des dispositifs de peinture à moindre impact, etc.)

Co élaboré par l'ensemble des acteurs de la filière cycle, en partenariat avec l'ADEME (Agence de la Transition Ecologique) et l'AFNOR (Agence Française de Normalisation), le Cyclescore porte l'ambition d'établir un dispositif simple, vérifiable et économiquement accessible à tous les producteurs

Quel niveau de fiabilité ?

Le Cyclescore offre toutes les exigences de rigueur et de transparence requises pour :

- Garantir, avec certitude, que l'information produite est valable (via la certification du score par un tiers indépendant) ;
- Bénéficier des dernières connaissances scientifiques relatives à l'impact environnemental des vélos (qui sont en constante évolution) ;
- Associer, au fil du temps, le maximum de producteurs à une démarche de progrès partagé, qui fasse sens pour le consommateur mais également pour eux.

Le Cyclescore est à ce titre le premier label à apporter une information sur les conditions sociales de fabrication des cycles.

4 - Comment candidater ?

Pour candidater au Cyclescore, il suffit d'écrire à cyclescore@apic-asso.com

A noter que les frais d'obtention de ce score sont très réduits : ils permettent aussi bien aux gros producteurs qu'aux artisans individuels de candidater.

L'APIC est en charge du déploiement du score au sein de la filière, avec le soutien financier de l'ADEME.

L'APIC, plus connu pour son rôle dans la gestion et le développement de l'identification des cycles, est aussi un acteur associatif engagé dans la promotion des mobilités actives et de l'usage du vélo au quotidien.

Pour plus d'informations sur le Cyclescore et sur l'APIC, veuillez visiter [notre site web](#) ou nous contacter à cyclescore@apic-asso.com.



Contacts presse

Florence Gall
Déléguée filière vélo
APIC

florence.gall@apic-asso.com

06 70 85 60 65